



ST-MARTIN DES BESACES

Le mot du maire délégué

Chers (ères) administrés(ées),

En tant que Maire Délégué de St Martin des Besaces, je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Qu'elle vous apporte bonheur et santé à vous ainsi qu'à vos proches.

En novembre dernier, c'est tous ensemble que nous avons vécu un premier épisode hivernal sévère. Celui-ci a engendré de fortes coupures d'électricité mais aussi le blocage de nos routes et pour finir une coupure d'eau.

Je tenais à travers ce bulletin communal à remercier l'ensemble des employés et agents communaux de notre territoire, pour le dévouement et l'implication dont ils ont fait preuve pendant cette période difficile. Ils ont œuvré au mieux pour rétablir au plus vite les déplacements et la circulation sur nos voies communales. De son côté, Enedis a aussi été très réactif au vu de l'ampleur des dégâts. Merci à eux pour leurs présences pendant cette période.

C'est tous ensemble, que nous avons pris note de vos réclamations et nous avons fait le maximum pour y répondre dans les plus brefs délais. Nous vous remercions pour votre patience.

Je souhaite également remercier l'ensemble des associations de notre commune de St Martin des Besaces qui permettent aux habitants d'avoir diverses manifestations toute l'année et qui prouvent que notre commune reste active et dynamique. Elles ont toute ma reconnaissance. Cette année, le marché de Noël nocturne a été un succès, ce qui a permis d'entendre parler de notre belle commune sur l'ensemble du Calvados.

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une présidente pour le club des aînés qui est en sommeil. Alors, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie, nous vous accompagnerons avec plaisir.

Pour notre commune déléguée, notre projet de cabinet médical avance, il sera implanté sur la parcelle près de la printanière. La compétence santé est prise par l'IVN depuis quelques mois. D'autres projets sont en cours d'étude.

La zone artisanale « les Blanches Landes » s'agrandit. L'Intercom de Vire au Noireau IVN vient d'acquérir 10000 m² supplémentaire ce qui devrait permettre à de nouveaux artisans ou entreprises de s'installer.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année 2024 et pour leurs proches.

Au nom du conseil communal, je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année 2025.

Le Maire Délégué de St Martin des Besaces.
Eric MARTIN



Eric MARTIN

VŒUX DU MAIRE

Le Conseil Communal vous invite chaleureusement à venir nombreux,
le vendredi 17 janvier 2025 à 20h30
à la Salle Gilbert FRANCOISE pour partager la Galette des Rois.
Ne manquez pas ce moment de convivialité.
Sous réserve des conditions sanitaires

Etat civil 1924

NAISSANCES 1924

Albertine Jeanne 16 mars
Aumont André 6 septembre
Beaujean Camille 27 novembre
Blaize Jeanne 3 septembre
Bosruel Marie 25 octobre
Charles Madeleine 6 Janvier
Chopin Albertine 10 avril
Degremont Gabrielle 10 avril
Deschamps Leonce 8 mai
Doublet Antoinette 16 avril
Dupont Roger 5 août
Fourdrin Andree 6 juillet
Goulet Yvette 3 décembre
Grouchetsky Jeanne 21 avril

Hamel Madeleine 29 juillet
Hay Marie Louise 29 juillet
Hebert Therese 27 octobre
Houssin Yvette 19 septembre
Jules Emilien 18 février
Lecuyer Louis 23 août
Legrand Alice 26 septembre
Lelarge Olivier 7 novembre
Lerosey Odette 13 mars
Loquet Jeannine 9 janvier
Lucas Rene 18 avril
Madelaine Georgette 16 juillet
Marie Roger 31 décembre
Nicolle Denise 16 juillet

Ozenne Jules 2 mars
Pagnon Albert 4 novembre
Paisnel Genevieve 3 septembre
Perier Fernand 26 avril
Riviere Andre 17 décembre
Roger 24 juin
Saucey Therese 22 mai
Sebire Andre 29 juillet de la
La Ferriere au Doyen
Hamel Fernand 10 mai
Lezin Renee 30 mars
Mahieu Julien 19 juillet

MARIAGES 1924

Bacon Louis et Marie Angèle 25 octobre
Boudier Emile et Anne Léonie 4 novembre
Chopin Desire et Vautier Armande 13 octobre
Cailly Jules et Rauld Angèle 3 mars
Declomesnil Ulysse et Trupot Louise 4 octobre
Leforestier Fulgence et Farcy Germaine 26 août
Lefort Etienne et Lelarge Charlotte 13 mai
Levert Albert et Jamet Georgette 9 août
Levionnois Georges et Hamel Marguerite 19 juillet
Louise Raymond et Gautier Alice 17 juin
Marc Arthur et Louis Angele 26 mai à La Ferriere
au Doyen
Lhonoré Desire et Lelievre Yvonne 12 juillet

DECES 1924

Bernard Honore 19 juin
Bertheaume Alexandre 25 février
Bures Ursule 5 décembre
Carel Gustave 13 janvier
Cervelle Ameline 2 mai
Cuiret Albert 6 février
Darche Joseph 12 février
Denise Alphonse 7 janvier
Dubourg Louis 13 mars
Duchemin Pierre 23 juillet
Hamel Marie 20 novembre

Langlois Marie 2 mars
Lefrancois Ernestine 26 mai
Le Francois Marie 26 janvier
Lemonnier Marie 20 septembre
Pivet Arthur 5 mai
Saucey Pierre 5 novembre à
La Ferriere Au Doyen
Collet Auguste 30 novembre
Jacqueline Auguste 16 octobre
Lelievre Louis 15 décembre

Etat civil 2024

NAISSANCE 2024

LEGOUPIL Rose 19/02/2024
DUVAL Eloïse 24/04/2024
CHAPRON Gaspard 03/05/2024
VERSCHUEREN Abi 10/06/2024
CLARKE Ayden 12/07/2024
DESSEAUX Warren 27/08/2024

HUET Lina 22/09/2024
CHAUVIN Alba 24/09/2024
GALLAIS Léo 04/10/2024
GALLAIS Téo 04/10/2024
BOURSIN Jade 14/11/2024
BOUTROIS Jade 22/11/2024

MARIAGE 2024

VOISIN Yannick et TABOUREL Régine le 1er juin 2024
LE DERFF Evan et NOURRY Mélissa le 8 juin 2024
DELAFOSSÉ Yohann et BECASSE Gaëlle le 7 décembre 2024

DECES 2024

JEAN Jacqueline 16/01/2024
LEFORT Jean le 10/04/2024
HEBERT Huguette 07/06/2024
BIZET Roselyne 07/08/2024
BELLOCHE Alain 19/08/2024

LEBEL Denise 21/09/2024
DEPRET Joël 17/10/2024
HELIE Marcel 20/11/2024
MAUBANT Marcel 20/11/2024
THOMAS Timothée 27/11/2024

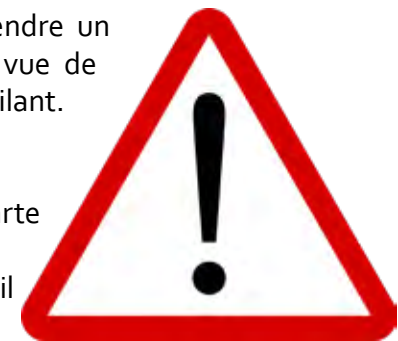
MAIRIE de Saint Martin des Besaces	
Horaires d'ouverture MARDI, JEUDI, VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 17H30 SAMEDI DE 9H À 12H30 MERCREDI FERMÉ AU PUBLIC	
Adresse mail : mairie-st-martin-des-besaces@orange.fr 02 31.68.71.49	
ADMR	02 31 09 01 22
Cabinet médical Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 01
Cabinet infirmières Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 73 72
Pharmacie Saint-Martin-des-Besaces	02 31 68 71 34
Ecole maternelle	02 31 67 03 22
Ecole primaire	02 31 68 78 54
Cantine scolaire	02 31 68 74 94
Bibliothèque municipale	02 31 68 86 98
Presbytère LE BENY BOCAGE	02 31 68 63 13
Agence Postale Communale	02 31 59 87 88
Gendarmerie Le Béný Bocage	02 31 66 33 10
Gendarmerie Aunay-sur-Odon	02 31 29 34 70
B.M.A. Saint-Martin-des-Besaces	02 31 66 60 50
Assistante sociale Centre Médico Social – Le Béný Bocage	02 31 68 69 79
Assistante sociale CARSAT – Vire	02 31 68 68 18
Présence verte	02 31 25 39 10

Le démarchage à domicile est une pratique courante, qui peut parfois prendre un caractère frauduleux et délictuel : escroquerie, faux agents, repérages en vue de commettre un cambriolage... Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant.

Quelques conseils pour détecter une fraude

Si un agent (vrai ou faux) se présente au domicile, il faut lui demander sa carte professionnelle.

« Dans un mail, il faut faire attention à l'expéditeur, au site internet sur lequel il renvoie et à l'orthographe. Dans tous les cas, il n'est jamais demandé d'argent ni les coordonnées bancaires. »



Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.

Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères jonchent le sol. Le non-respect de la mise en sacs de vos ordures ménagères (sacs transparents estampillés « Intercom de la Vire au Noireau, soulevure en bocage ») et les recyclables (sacs jaunes estampillés « Intercom de la

STOP AUX INCIVILITÉS!

Vire au Noireau » entraîne le non ramassage par les services. Les sacs se trouvent déchiquetés par des animaux, ce non-respect est passible d'une amende. Vous devez déposer vos sacs le mardi soir après 20h ou le mercredi matin (jour de ramassage). Dégradations des panneaux de signalisation (3 fois en 2024) Dans le cas d'incivilités commises par des personnes mineures, il est rappelé que les parents sont responsables civilement.

Merci à tous de porter une attention particulière à notre cadre de vie et de faire remonter vos observations à la mairie.

LE 6 MARS

DOSSIER MAISON MÉDICALE

M. le Maire délégué a souhaité inviter M. Alain DECLOMESNIL afin d'échanger sur le projet de la maison médicale qui a été jugé au tribunal administratif de Caen le 2 février 2024 et rendu public début mars.

Le tribunal a considéré que la délibération de préemption était litigieuse et que le projet n'était pas assez ambitieux par rapport à la grandeur du bâtiment.

Le tribunal a prononcé l'annulation de la délibération de préemption et a condamné la commune à verser 1500€ à l'acheteuse évincée pour prendre en charge ses frais de justice.

M. le Maire délégué rappelle :

- que le projet du cabinet médical avait déjà été lancé sur l'ancien mandat sur le site de l'ancien presbytère de St Martin,
 - que deux kinés souhaitent vivement s'installer à Saint Martin des Besaces et que le pharmacien veut rejoindre ce cabinet médical, il a donc fallu repenser à la dimension de celui-ci et que le bâtiment de la Printanière correspond clairement à ce projet avec une possibilité d'extension afin de pallier au désert médical de notre région,
 - que nous avons des professionnels de santé qui attendent impatiemment l'ouverture de cet établissement,
- Monsieur le Maire délégué est outré par la décision du tribunal qui est de « considérer que le projet n'est pas d'intérêt général ». Après avoir échangé avec M. DECLOMESNIL, le Conseil Communal décide :
- de poursuivre la procédure c'est-à-dire de suspendre le jugement pour faire ensuite appel
 - de stopper les travaux jusqu'au jugement définitif

PROJET RESTAURANT

Monsieur le Maire Délégué a souhaité inviter M. DECLOMESNIL afin de pouvoir échanger sur le projet de restaurant qui est suivi par Sandrine NONCLERCQ, Manager de Commerce à l'INTERCOM de Vire au Noireau.

M. le Maire délégué rappelle que le projet de restaurant a été lancé en 2021 et qu'il souhaite avancer sur ce dossier. Il est inquiet de ne pas voir une ligne budgétaire au budget prévisionnel 2024. Mme NONCLERCQ a transmis un chiffrage estimatif pour un montant global d'environ 700 000€ avec un reste à charge pour la commune de 140 000€.

M. DECLOMESNIL confirme qu'il sera bien prévu une enveloppe budgétaire pour l'année 2024 afin d'amorcer l'ensemble du projet. Le Conseil Communal donne un avis favorable

TRAVAUX DU VESTIAIRE

Monsieur le Maire Délégué a souhaité inviter M. Alain DECLOMESNIL afin d'échanger sur le projet de rénovation du vestiaire de foot qui est suivi par Romain BOURGET, responsable du service technique de Souleuvre en Bocage.

M. le Maire délégué rappelle que le projet de rénovation du vestiaire de foot a été demandé en 2022, il est inquiet de ne pas voir une ligne budgétaire au budget prévisionnel 2024.

Il est désormais urgent pour le 80ème anniversaire du Débarquement de prévoir ces travaux dans un premier temps toilette femme, homme et PMR et par la suite la partie droite du vestiaire à aménager.

M. DECLOMESNIL confirme qu'il sera bien prévu une enveloppe budgétaire pour l'année 2024 afin d'assurer au minimum l'installation des équipements sanitaires avant le 80ème anniversaire du Débarquement.

Le Conseil Communal émet un avis favorable

VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL AU LIEU DIT LE HAMEAU MEUNIER

Le Maire délégué présente aux membres du Conseil Communal un courrier de M. Laurent SUZANNE souhaitant acheter au prix de 1.50€ le m², le chemin communal qui se situe au lieu-dit le Hameau Meunier sur les communes déléguées de Saint Ouen des Besaces et de Saint Martin des Besaces desservant sa parcelle

cadastrée 629 ZI 50.

Le Maire délégué de St Martin des Besaces précise que la commune déléguée de Saint Ouen des Besaces a accepté de vendre à Mr Laurent Suzanne, ce dit chemin, côté Saint Ouen.



Le Conseil Communal donne son accord et autorise le Maire délégué à signer toutes les pièces afférentes à cette cession à condition que :

- tous les frais liés à cette vente soient à la charge de M. SUZANNE
 - que le rapport de l'enquête publique soit favorable à cette cession
- Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis à Mr le Maire de Souleuvre en Bocage pour acter cette décision par une délibération.

EMPLACEMENT SUR DOMAINE PUBLIC

Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier en date du 28 janvier 2024 émanant de Mr ANNE Dimitri, propriétaire du BAR TABAC le SAINT MARTIN, demandant un emplacement sur le domaine public face au BAR afin d'y installer une terrasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communal accepte de lui accorder un emplacement pour l'installation d'une terrasse pour une surface maximum de 40m² pour l'année 2024 à compter du 15 avril 2024 jusqu'au 14 avril 2025.

DON DE M. LECOQ

Le Maire Délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier reçu de l'Etude BRUN notaire à Caumont sur Aure mandatée par son client M. LECOQ souhaitant faire don de sa parcelle de terre à la commune de Saint Martin des Besaces. La parcelle cadastrée préfixe 629, section AB, numéro 587 est située dans le virage « rue des marronniers » pour une superficie de 97 ca. L'acquisition de cette parcelle privée permettrait d'élargir la voirie pour une meilleure visibilité et afin de mieux desservir les parcelles constructibles 629AB 586 et 629AB 585 de M. LECOQ. Les membres du Conseil Communal donne leur accord et autorise le Maire délégué à signer toutes les pièces afférentes à cette cession à condition que tous les frais liés à cette vente soient à la charge de M. LECOQ.

PROPOSITION D'ACHAT PARCELLE DE BOIS

Le Maire Délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier reçu de l'Etude DAON notaire à Villers Bocage souhaitant faire part de la vente de la parcelle de bois appartenant à M. LEROUGET Daniel et Madame Yvonne RIOU et informant la commune qu'elle peut exercer son droit de préférence sur cette parcelle.

La parcelle cadastrée préfixe 629, section ZP, numéro 28 est située au lieu-dit « le Houdan » pour une superficie de 64a 65ca est vendue au prix de 6 000€.

Les membres du Conseil Communal à l'unanimité ne souhaitent pas faire l'acquisition de cette parcelle.

DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LE MARCHÉ

M. le Maire délégué présente aux membres du Conseil Communal un courrier émanant de Monsieur FERNANDEZ Yoann domicilié à Saint Martin des Besaces au lieu dit « La Couaille » créateur d'objets et de tableaux demandant l'autorisation de vendre ses œuvres, le jour du marché du samedi matin. Après avoir étudié le dossier, le Conseil Communal décide d'accepter

PROJET RESTAURANT

Monsieur le Maire Délégué a souhaité inviter M. DECLOMESNIL afin de pouvoir échanger sur le projet de restaurant qui est suivi par Sandrine NONCLERCQ, Manager de Commerce à l'INTERCOM de Vire au Noireau.

M. le Maire délégué rappelle que le projet de restaurant a été lancé en 2021 et qu'il souhaite avancer sur ce dossier. Il est inquiet de ne pas voir une ligne budgétaire au budget prévisionnel 2024.

Mme NONCLERCQ a transmis un chiffrage estimatif pour un montant global d'environ 700 000€ avec un reste à charge pour la commune de 140 000€.

M. DECLOMESNIL confirme qu'il sera bien prévu une enveloppe budgétaire pour l'année 2024 afin d'amorcer l'ensemble du projet.

Le Conseil Communal donne un avis favorable

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier de l'association A.P.A.E.I (Association de parents des personnes handicapées mentales, et de leurs amis, du Bocage Virois et de la Suisse Normande) sollicitant une subvention auprès de la commune pour l'année 2024. Après discussion, les membres du Conseil Communal considèrent que ce n'est pas à la commune de Saint Martin des Besaces d'en décider mais à la commune de Souleuvre en Bocage.

ACHAT REHAUSSEURS

Le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un devis présenté par la société CINE DIGITAL pour l'achat de 12 rehausseurs gris afin d'équiper la salle de cinéma. Le Conseil Communal accepte ce devis.

SUBVENTIONS 2024

Le Maire Délégué demande aux membres du Conseil Communal d'échanger au sujet des subventions qui vont être accordées pour l'année 2024.

Il est souhaité d'augmenter le montant global de la subvention à 6000€ afin de revoir la répartition entre les associations qui devront fournir le bilan d'activité et financier 2022/2023 à la commune.

Le Conseil Communal approuve.

LE 30 AVRIL

MISE A DISPOSITION SALLE DE COMMISSION

Monsieur le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal que Mme VIGNE Christine, psychologue est installée depuis le 6 avril 2024 dans la petite salle de commission dans l'enceinte de la mairie au 1er étage pour son activité de psychologue.

Mme VIGNE Christine utilise la salle de commission du lundi au samedi de 8h à 19h pour un montant de 100€ par mois charges comprises (consommation d'eau, d'électricité et d'enlèvement d'ordures ménagères).

Le conseil Communal donne un avis favorable à la mise à disposition de la petite salle de commission.

ACTE ADMINISTRATIF - BIGO

Monsieur le Maire délégué fait part d'un courrier daté du 13 mars dernier émanant de Mme BIGO Francine désormais propriétaire de l'immeuble des Consorts GUERIN et plus précisément de la parcelle AB 627 pour une superficie de 9 m².

Mme BIGO Francine souhaite que sa parcelle soit rachetée par la commune comme il avait été convenu précédemment avec les consorts GUERIN pour l'euro symbolique en échange de la

création d'un accès communal à sa parcelle 625 M. le Maire précise qu'il n'a pas été possible de finaliser cet acte administratif avec les consorts GUERIN car la succession était toujours en cours de régularisation.

Le Conseil Communal donne son accord pour que la commune achète ce terrain pour l'euro symbolique à Mme BIGO

Le Conseil Communal approuve.

SUBVENTIONS ATTRIBUEES POUR 2024

Monsieur le Maire Délégué présente aux membres du Conseil Communal les subventions qui vont être accordées pour 2024, le montant de la dotation locale d'animation pour la commune de St Martin des Besaces est de 4630€.

La Graverie Cyclo (Téléthon) : 100 €

Amicale communale de chasse besaçaise : 440 €

Amicale des sapeurs-pompiers : 200 €

Anciens combattants AFN : 50 €

Club des amis du 3ème âge Saint-Martin B. : 0 €

Ligue de l'enseignement du Calvados "Génériques" : 1 000 €

Groupe culturel besaçais : 200 €

Comité des fêtes Saint-Martin des Besaces : Don de 500€ à l'APE 2000 €

Union commerciale et artisanale besaçaise : 440 €

Donneurs de sang : 100 €

STOPPAGE : 100 €

Le Conseil Communal valide les attributions de subventions 2024.

CHEMIN COMMUNAL AU LIEU DIT LA MANCELLIERE

Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier de Mr et Mme MONTREER souhaitant acheter le chemin rural N°5 qui se situe au lieu-dit « La Mancellière ».

Vu que ce chemin traverse leur propriété qui jouxte leur maison d'habitation, rejoint la commune déléguée de LE TOURNEUR en traversant la rivière nommée « La petite souleuvre », Vu que la loi interdit le passage des véhicules dans tous les cours d'eau,

Vu les conflits rencontrés entre Mr et Mme MONTREER et Mr et Mme LEFRANCOIS pour accéder à leur parcelle 704ZH19 sur la commune de Le Tourneur, Considérant que ladite parcelle est normalement desservie par le chemin rural côté Le Tourneur.



Le Conseil Communal donne son accord et autorise le Maire délégué à signer toutes les pièces afférentes à cette cession à condition que :

- tous les frais liés à cet échange soient à la charge de Mr et Mme MONTREER
- que le rapport de l'enquête publique soit favorable à cette transaction

ADRESSAGE DISTRIBUTION

Le Maire Délégué informe les membres du Conseil Communal que les certificats et numéros d'adressage sont à la mairie et que l'on doit procéder à la distribution.

Le Conseil Communal souhaite que les administrés se présentent en mairie, un message sera envoyé au moment de la distribution du bulletin municipal.

LE 26 SEPTEMBRE

REPRISE DE CONCESSION

M. le Maire délégué présente un premier état des lieux des tombes qui semblent abandonnées dans le carré SUD OUEST dans le cimetière de Saint Martin des Besaces. (voir liste page suivante)

Force est de constater qu'après 2 ou 3 générations, les descendants ou successeurs de ces terrains concédés n'entretiennent plus leur tombe, le Conseil Communal a décidé de lancer la procédure de reprise de concession perpétuelle laissée à l'abandon après avoir vérifié les deux conditions ci-dessous :

-30 années doivent s'être écoulées depuis l'acte de concession
-aucune inhumation ne doit y avoir été réalisée depuis au moins 10 ans.

NUISANCES SONORES -SALLE PIERRE MADELAINE

Monsieur le Maire Délégué fait par d'un courrier émanant de Mme CARO Jacqueline habitante au 4 rue de la mairie de St martin et d'une réclamation verbale de Mme Corinne JOUAN domiciliée au 6 rue de la mairie qui se sont plaintes en mairie pour le bruit provenant de la salle Communale « Pierre Madelaine » lorsque la salle est louée les week-ends pour des banquets à des particuliers.

Dans un premier temps, les membres du Conseil Communal proposent de faire une étude acoustique pour cette salle en posant un sonomètre sur quelques semaines afin de quantifier le bruit.

TRAVAUX ROUTIERS PROGRAMME 2025

Mr le Maire délégué demande au Conseil Communal de repérer les routes dégradées sur le territoire de la commune de Saint Martin des Besaces/La Ferrière au Doyen.

Après avoir répertorié l'état de la voirie sur la commune, il est proposé de retenir huit endroits à remettre en état :

- La route de la Petite Bergerie
- Le chemin du Moulin Hineux
- La route du Hameau Besnard et des 3 Fontaines avec l'impasse des Fables
- Le trottoir de la rue du 19 mars 1962 au numéro 18
- La route de Brimbois
- Une partie du chemin du Hameau Farcy côté près de la rivière (grattage et encaissement)
- Route des Hauts Champs
- Chemin rural derrière les logements Inolya rue des acacias

Le Conseil Communal donne son accord

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS – PROGRAMME 2025

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal du courrier émanant de M. HERMON Président de la commission « bâtiments et accessibilité » lui demandant de répertorier les travaux d'entretien qui semblent indispensables pour l'année 2025 sur les bâtiments communaux de Saint Martin des Besaces/La Ferrière au Doyen.

Le Conseil Communal recense une urgence : les travaux urgents à l'église de SAINT MARTIN DES BESACES toiture et peinture, des fuites d'eau ont été constatées occasionnant des traces sur le mur.

REPAS DES ANCIENS

Le Maire Délégué rappelle aux membres du Conseil Communal l'organisation du repas des aînés qui aura lieu le dimanche 20 octobre 2024 à 12h15.

Le thème de cette année sera sur la nature avec la couleur prédominante le vert.

Les invitations seront envoyées avant le 27 septembre par courrier afin de recevoir les réponses avant le 14 octobre 2024. Le Conseil Communal décide de commander le traiteur M. LE ROUX Didier pour préparer les repas avec la formule complète (le service, serviettes et nappes, décoration ...). Une réunion de préparation est prévue avec le Conseil Communal avant le 10 octobre pour le choix du menu.

PANNEAUX AIRE DE SAINT JEAN

Le Maire Délégué fait part d'un courrier de la DIRNO (Direction Départementale des Routes Nord-Ouest) aux membres du Conseil Communal les informant du vieillissement des panneaux de Relai Information Service (R.I.S) sur l'aire de repos de Saint Jean des Essartiers et présentant un danger pour les usagers qui fréquentent cette aire de repos.

La DIRNO envisage le retrait pour éviter tous désagréments cependant laisse la possibilité aux élus de réhabiliter les panneaux à la charge de la commune.

Après avoir eu des photos prises par Cyndi THOMAS, les membres du Conseil Communal souhaitent que les panneaux soient rénovés en y ajoutant des informations supplémentaires et plus récentes

PROPOSITION D'ACHAT PARCELLE DE BOIS

Le Maire Délégué donne lecture aux membres du Conseil Communal d'un courrier reçu de l'étude DAON notaire à Villers Bocage souhaitant faire part de la vente de la parcelle de bois appartenant à M. LEROUGET Daniel et Madame Yvonne RIOU et informant la commune qu'elle peut exercer son droit de préférence sur cette parcelle.

La parcelle cadastrée préfixe 629, section ZP, numéro 28 est située au lieu-dit « le Houdan » pour une superficie de 64a 65ca est vendue au prix de 6 000€.

Les membres du Conseil Communal à l'unanimité ne souhaitent pas faire l'acquisition de cette parcelle.

LE 17 DECEMBRE

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'entretien du cimetière devient une contrainte pour nos agents communaux mais aussi dans le respect des lieux.

Afin de maintenir notre cimetière agréable, les membres du Conseil Communal souhaitent réaménager complètement la physionomie de celui-ci.

Monsieur le Maire Délégué sollicite les membres du Conseil Communal à réfléchir sur l'aménagement, l'accessibilité et l'entretien du cimetière de Saint Martin des Besaces.

Monsieur le Maire fait part de sa visite au cimetière de Créances où il a trouvé des idées inspirantes et esthétiques pour l'aménagement de ce lieu de recueillement.

11 est proposé d'aménager les allées par des dalles alvéolées sur les côtés, par du béton lavé au centre pour faciliter la circulation de tous les véhicules et de prévoir l'aménagement de l'extension afin de pouvoir poser l'ossuaire.

Le Conseil Communal approuve le projet de réaménagement.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire délégué fait part d'un courrier daté du 14 novembre 2024 émanant de Mme FOUREY Sylvie demeurant à Campeaux, propriétaire sur la commune déléguée de Saint Martin des Besaces d'une maison d'habitation avec garage située au 32 rue des Commerces cadastrée 629 AB N°255 - 264 souhaitant acquérir à l'arrière de sa propriété côté « place Colette Lesouef » une partie du domaine public.

Le Conseil Communal donne, à l'unanimité, un avis défavorable à cette demande.

GROUPE CULTUREL BESACAIS

Monsieur le Maire Délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un courrier daté du 14 décembre 2024 émanant de Mme Françoise SUZANNE demeurant « 16 rue de la mairie de Saint Martin » à Saint Martin des Besaces présentant sa démission en tant que Présidente du Groupe Culturel Besaçais pour des raisons personnelles.

Le Conseil Communal prend acte de cette démission et souhaite la continuité de cette association qui organise tous les mois une séance cinéma dans notre salle des fêtes « Gilbert Françoise ».

Le Conseil Communal charge le Maire délégué de transmettre cet avis à M. le Maire de Soulevre en Bocage afin qu'il soit programmé dans les jours à venir une assemblée générale.

VISITE DU PRINCE ALBERT II

Le Maire délégué fait part aux membres du Conseil Communal d'un email reçu de M. FOUILLERON Thomas Directeur des archives du Palais Princier de Monaco souhaitant organiser la visite du Prince Albert II sur notre commune déléguée de SAINT MARTIN DES BESACES et plus précisément au château de Montbosq (l'Orangerie) près de la ferme de Brimbois, l'ancienne résidence du Prince Honoré V de Monaco.

Afin d'accueillir le Prince Albert II et la famille Princière, le Conseil Communal charge le Maire:

- de contacter M. Gérard Angélique pour avoir la permission d'accéder aux vestiges du château

- d'avoir l'autorisation de la commune de Soulevre en Bocage pour l'organisation de cette cérémonie

LISTE DES CONCESSIONS DU PROCÈS-VERBAL DE LA PROCÉDURE DE REPRISE POUR ÉTAT D'ABANDON DANS LE CARRÉ SUD-OUEST DU CIMETIÈRE

Famille	Rang	Tombe	Constatations de l'état des dites concessions
FRANCOISE	1	16	concession en pleine terre /pas de monument/une croix posée au sol /pas d'entretien/ semble abandonnée
DESCHAMPS	2	6	croix en bois tombe pas achat concession
LE JEMBLE	2	13	dalle enfoncée/stele penchée/monument dangereux
MARIETTE	3	1	caveau fissure croix casse posée au sol
GAUTIER	3	8	concession en pleine terre pas achat concession un vase de posée semble abandonnée
GAUTIER	3	15	concession en pleine terre présence de objet semble abandonnée
GARDIN FLEURET	4	1	dalle enfoncée /monument dangereux/semble abandonnée
RIVIERE	4	4	concession en pleine terre/ pas achat de concession1 vase /semble abandonnée
DEMONTS	4	7	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix au sol/semble abandonnée
PALMIER	4	13	concession en pleine en terre/pas d'achat de concession/croix au sol/semble abandonnée
GAUTIER	4	15	concession en pleine terre pas achatde concession croix au sol semble abandonnée
BOURDON	4	17	concession en pleine terre pas achat de concession croix au sol semble abandonnée
CROIX PEINTE	5	3	concession en pleine terre / pas acaht de concession croix au sol semble abandonnée
CROIX SANS NOM	5	4	concession en pleine terre pas achat de concession croix au sol semble abandonnée
LEFORESTIER	5	12	concession en pleine terre croix au sol semble abandonnée
DELAFOSSÉ	6	2	concession en pleine terre pas achat concession croix au sol semble abandonnée
MADÉLAINE	6	4	concession en pleine terre pas achat de concessio croix au sol semble abandonnée
PALMIER	6	6	concession en pleine terre pas acaht de concession semble abandonnée
FARCY	6	9	concession en pleine terre croix au sol semble abandonnée
ENGUEHARD	6	12	concession en pleine terre croix au sol semble abandonnée
FARCY POIRIER	6	14	croix au sol semble abandonnée
CHAPELLE	7	2	concession en pleine terre /pas d'achat de concession /croix debout/semble abandonnée
GIRAUD	7	7	concession en plaine terre/pas d'achat de concession croix au sol/semble abandonnée
HORIZON	7	13	concession en pleine terre/pas d'achat de concession croix au sol/semble abandonnée
DUCHEMIN	7	16	dalle sans monument/croix posée au sol/semble abandonnée
LENORMAND	7	18	concession en pleine terre/semble abandonnée
MARTIN	8	5	concession en pleine terre /croix debout /semble abandonnée
MADELEINE	8	9	concession en pleine terre/pas d achat de concession /croix cassée au sol /semble abandonnée
DUCHEMIN	8	10	oncession en pleine terre/pas d'achat de concession /semble abandonnée
DESCHAMPS	9	1	monument avec cloture a cote casse /semble abandonnée
DESCHAMPS	9	2	monument avec cloture a cote casse /semble abandonnée
MORIN	9	3	monument /pas d'achat de concession /semble abandonnée
DELARUE	9	6	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol/semble abandonnée
VILLAIN	9	7	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol/semble abandonnée
DENISE	9	8	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol/semble abandonnée
DUCHEMIN	9	9	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol /semble abandonnée
PAIN	9	11	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol/semble abandonnée
INCONNU	9	13	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /croix posée au sol/semble abandonnée
VILLAIN	10	2	concession en pleine terre/pas d'achat de concession/rien gravier /semble abandonnée
FOSSARD	10	5	concession en pleine terre / pas d'achat de concession/bloc posé/ semble abandonnée
BAINE	10	14	concession en pleine terre/pas d'achat de concession / semble abandonnée
MARIE	10	15	monument /caveau cloture/ pas d'achat de concession /croix posée/semble abandonnée
	11	3	concession en pleine terre / pas achat de concession/croix debout /semble abandonnée
AMELINE	11	5	caveau/pas d'achat de concession/plaques posées/semble abandonnée
JARDIN	11	6	concession en pleine terre/pas d'achat de concession /rien gravier /semble abandonnée
PENARD	11	7	concession en pleine terre /croix posée/semble abandonnée
BALLE	12	5	concession en pleine terre pas acaht concession gravier semble abandonnée
LECLERC	12	6	tombe 5 et 6



LE PETIT PRINCE

Après une année sportive, l'école s'en va désormais voyager.

Commençons par deux thématiques de société et leur déclinaison respective dans l'école : le développement durable et la question des écrans.

L'école poursuit son engagement dans le développement durable : le SEROC continue ses interventions dans l'école, avec une programmation échelonnée du CP au CM2 ; dans nos cours très (trop) bétonnés le jardinage se développe le long des parterres de la maternelle ou dans des bacs sur roulettes fournis par la municipalité ; des responsables des déchets circulent dans la cour avec une pince et des gants pour la maintenir propre.



En avril 2022, l'école a initié sa première semaine Lâche ton écran, vis autrement, avec comme défi de ne pas utiliser d'écrans loisirs (pas de films, séries, réseaux sociaux ou jeux vidéo) pendant une semaine. L'école a également fait venir durant deux jours un ludothécaire de l'association caennaise Jeux m'Amuse, qui a proposé une initiation à différents jeux de société pour toutes les classes puis une ouverture aux familles après l'école de 16h30 à 19h. Cet évènement a été plébiscité par la communauté éducative, et une troisième édition aura lieu fin mars 2025.

Poursuivons en faisant un point sur les effectifs, l'équipement et les locaux.

L'école maintient un effectif de 220 élèves depuis 2-3 ans. Une fermeture de classe et la perte de nos dispositifs CP à la rentrée ont augmenté les effectifs par classe.

Un investissement numérique conséquent permet à l'école de se moderniser : vidéoprojecteurs muraux et ordinateurs portables dans toute les classes d'élémentaire ainsi que deux classes mobiles de 12 tablettes.

Terminons par le projet échecs à destination des classes de GS/CP au CM2. Ce projet de début d'année a permis aux élèves de découvrir les règles des échecs et d'y jouer avec plus d'aisance. Certains élèves ont participé à un tournoi organisé par le club d'échecs d'Agneaux/Saint Lô.

Nous vous souhaitons une excellente année à toutes et à tous !

L'équipe enseignante



L'APE du Groupe Scolaire Le Petit Prince de Saint Martin des Besaces a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des enfants des écoles Maternelle et Primaire en contribuant au financement de matériel scolaire, de jeux de société, de projets éducatifs et de sorties scolaires.

L'APE, composée d'un petit groupe d'une dizaine de parents organise ainsi tout au long de l'année de nombreuses manifestations afin de récolter des fonds.

Sur année 2023/2024, l'APE a notamment contribué au projet éducatif mené sur le thème des Jeux Olympiques avec de nombreuses sorties scolaires placées sous le signe du sport.

Pour 2024/2025, les Membres du Conseil d'Administration ont réélu le Bureau en place, composé de Mme Émilie Bance, Secrétaire, Mme Daphné Huet et Mme Mélanie Marie respectivement Trésorière et Trésorière-adjointe, et Mme Aurore Plessis, Présidente.

De nombreuses manifestations seront renouvelées cette année, telles que le Marché d'Automne, la vente de sapins et de chocolats de Noël, la kermesse de l'école, la Boum déguisée... ainsi que la Deuxième Foire à la Puériculture, le 24 Novembre 2024. L'APE se joindra également au Comité des Fêtes pour le Marché de Noël et organisera un Concert dans la salle des Fêtes de Saint Martin le 14 Décembre 2024

Aurore PLESSIS
Présidente de l'APE

ASSOCIATIONS

GRUPE CULTUREL BESACAI

La Culture pour tous et en milieu rural est une chance qu'il faut saisir...

Dans ce cadre, depuis de nombreuses années, le cinéma s'installe à la salle des fêtes de Saint-Martin des Besaces une fois (ou 2) par mois durant l'année scolaire.

Un film tout public récent est proposé à 20h45 le vendredi soir. Le jeune public bénéficie d'une séance à 17h00 lors des vacances d'automne, des vacances d'hiver et de printemps.

L'existence de cette activité permet également aux écoles et centre aéré de pouvoir bénéficier de séances et d'animations spécifiques « cinéma ».

Tout ceci est rendu possible grâce à une convention signée entre la commune, l'association du cinéma et le réseau Génériques de la Ligue de l'Enseignement de Normandie. La commune verse une subvention au réseau (basée sur le nombre d'habitants) ainsi qu'à l'association et met à disposition une salle équipée de fauteuils, de rehausseurs, d'un écran et d'une sonorisation. Le réseau gère les projections, la fourniture des films et la mise à disposition d'un technicien projectionniste. L'association prend en charge la diffusion de la communication et la gestion du public.

La fréquentation est honorable avec une moyenne de 32 spectateurs par séance.

Début 2025, le groupe ciné tiendra son assemblée générale. Ce sera l'occasion de renouveler le bureau.

Tous les habitants y sont cordialement invités.

L'association profite de ce bulletin pour vous adresser tous ses bons vœux pour l'année 2025.

A.C.C.B

L'ACCB vous souhaite une bonne et heureuse année à tous et nous profitons de ce bulletin pour vous présenter un petit bilan de la saison passée qui s'est bien déroulée avec 6 battues et un ball-trap qui a eu lieu grâce à la mobilisation d'une équipe de bénévoles soudés et aux nombreux visiteurs tireurs ou pas, motivés malgré le mauvais temps.

Nous vous rappelons également qu'un repas est proposé aux propriétaires et leurs fermiers qui laissent leurs terres à disposition de L'amicale nous les accueillerons donc avec plaisir pour clôturer cette saison le 15/02/2025.

Vous souhaitant plein de bonnes choses pour 2025

Le Président

OLIVIER Sébastien



COMITÉ DES FÊTES



Le comité des Fêtes de St Martin des Besaces pour présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Nous continuerons d'animer notre belle commune pour les petits et les grands avec les manifestations ci-dessous :

- Buvette du comité à partir de 19h sur la place les dimanches 03-10 et 17/08/2025
- Apéro concert au stade de St Martin à partir de 19h le samedi 06/09/2025
- Marché de Noël sur la place et les salles des fêtes en nocturne de 14h à 22h le samedi 29/11/2025.

Nous espérons que ces animations vous permettront de vous réunir dans un esprit convivial et familial.

Au plaisir de vous rencontrer.
Les bénévoles du Comité des Fêtes.

L'AMICALE DES POMPIERS

SI VOUS SOUHAITEZ DONNER DE VOTRE TEMPS POUR LES PLUS DÉMUNIS ET VENIR EN AIDE À LA POPULATION ALORS VOUS POUVEZ VENIR NOUS REJOINDRE AU CENTRE DE SECOURS DE SAINT MARTIN DES BESACES OÙ VOUS TROUVEREZ UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE AVEC UNE AMBIANCE CHALEUREUSE.

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUTES ET À TOUS DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'AMICALE DES POMPIERS



MULTISPORTS

L'ASSOCIATION SPORT LOISIRS DE LA BESACES VOUS INVITE TOUTS LES LUNDIS DE 20H À 22H POUR UNE ACTIVITÉ SPORTIVE.

RENSEIGNEMENT AU 06 81 05 30 08

ADHÉSION 20€ L'ANNÉE

*CHOIX DE L'ACTIVITÉ TOUTS LES LUNDIS APRÈS SUGGESTION DES PARTICIPANT.E.S



ASSOCIATIONS DES DONNEURS DE SANG BESAÇAIS

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Présidente : Mme BOCLET Sylvie
Vice-Présidente : MARIE Pascal
Trésorier : POUTEAU Jean-Claude
Secrétaire : DELARUE Isabelle
Membre actif : LELARUE Rémi



L'association remercie chaleureusement tous les donateurs de sang bénévoles.

12 mars : 48 donateurs

3 juillet : 56 donateurs

25 septembre : 41 donateurs

Un nouveau bureau a été créé le 12 mars 2024, en effet le bureau de l'équipe associative en activité depuis les années 1970 a décidé de passer le relais. Le nouveau bureau (présenté ci-dessous) remercie vivement Mr Daniel PICHARD et toute son équipe pour leur soutien et précieux conseils afin de faire de notre mieux pour continuer cette mission qu'ils nous ont confiés.

Les réserves de sang n'ont jamais été aussi basses que ce dernier trimestre 2024.

Votre mobilisation est très importante, continuez vos dons, parlez-en autour de vous.

Nous continuons à vous servir une collation à chaque collecte, préparée par le bureau.

Nous vous souhaitons une bonne année.

Le bureau

Dates de collectes pour 2025 à la salle des fêtes « Gilbert Françoise », de 14h30 à 19h30 :

Mercredi 9 avril

Mardi 8 juillet

Mercredi 1er octobre

Lundi 29 décembre

UCAB

Nous continuons à vous remercier pour votre fidélité et votre participation à chaque événement que l'UCAB vous propose. Nous avons déjà pu vous proposer la quinzaine commerciale et le don par la ligue contre le cancer du sein, il nous reste l'animation de l'été prochain où nous vous proposerons un jeu de piste.

A bientôt dans nos entreprises artisanales et commerciales

Bonne année 2025.

La Présidente et les membres de l'UCAB
Mme JOUENNE Elodie

OCTOBRE ROSE



Vos commerçants et artisans de l'UCAB se liguent dans la lutte contre le cancer du sein avec un don de 100€



Retrouvez toutes les informations du musée en page 31 de ce bulletin municipal



COMITÉ DE JUMELAGE DE SAINT-MARTIN DES BESACES - LA FERRIÈRE AU DOYEN - SLAUGHAM

L'année 2024 a été marquée par le cinquantième anniversaire du jumelage franco-anglais : Slaugham-Saint Martin des Besaces Souleuvre en Bocage.

De ce fait, afin de commémorer aussi le 80ème anniversaire du Débarquement, nos amis Anglais sont venus exceptionnellement en Juin. Le samedi, nous avons visité le musée d'Arromanches puis nous sommes allés voir les silhouettes de Ver sur mer. Une cérémonie du souvenir a eu lieu aux stèles de Saint-Ouen et de Saint Martin en présence de Monsieur Declomesnil, maire de Souleuvre en Bocage et de Monsieur Bertheaume maire délégué de Saint-Ouen des Besaces. Monsieur Lecorbeiller, ancien maire, a accepté de retracer le déroulement du Débarquement en Normandie et localement, nous l'en remercions.

Pour fêter le cinquantième anniversaire, un repas avait été organisé à la Salle Pierre Madeleine avec les Anciens Présidents : M. André Louis, M. André Boitard et Madame Jacqueline Lalleman ; Madame Odile Hardy maire déléguée de Saint Martin était présente.

L'après-midi, le groupe vocal « les Agitées du Bémol » a finalisé cette journée où anciens et adhérents actuels se sont retrouvés.

Ce week-end nous a permis de nous souvenir et de rendre hommage aux militaires britanniques qui ont permis et aidé à la Libération de notre Pays et de célébrer les 50 ans de la naissance du Jumelage. On peut rappeler ses objectifs : favoriser les échanges, les liens et la connaissance entre l'Angleterre et la France.

Nous remercions les personnes qui ont œuvré, animé et développé le jumelage et espérons que cela perdure.

En Septembre nous sommes allés en Angleterre, 13 français ont participé au Voyage.

Nous avons visité la maison musée de Vanessa Bell et Duncan Grant à Charleston puis Middle Farm. Nous avons partagé un moment convivial et chaleureux en jouant avec l'équipe de pétanque de Handcross. Un dîner de célébration a eu lieu à la Salle Paroissiale de Handcross pour le cinquantième du Jumelage. Chacun est revenu enchanté de son voyage et de l'Accueil de nos amis Anglais. Ils viennent nous voir l'année prochaine.

Pour permettre et aider à la vitalité du Jumelage nous avons organisé deux repas en 2024 qui se sont bien déroulés. Merci aux adhérents qui répondent toujours positivement à nos sollicitations.

Par ailleurs les animations en anglais se poursuivent une fois par semaine pour les adhérents.

Bonne année à chacun. (Pour nous joindre : 06 73 25 61 90 ou 06 89 28 17 79)

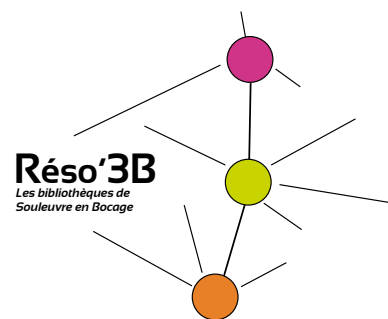
ANCIENS COMBATTANTS AFN

Comité local FNACA (AC, Algérie)
ST MARTIN DES BESACES

Nous avons organisé un repas amical en novembre dernier, afin d'entretenir nos liens amicaux et échanger sur le devenir de l'association.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année

Les membres du bureau



A LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Saint Martin accueille, en période scolaire tous les élèves de l'école maternelle et primaire. Elle a opté de leur ouvrir ses portes une fois par mois pendant une heure, permettant ainsi aux enfants de prendre le temps de découvrir plusieurs livres, de lire sur place et de repartir avec le livre de son choix.

Les bénévoles de la bibliothèque ont aussi participé à l'échange « café parents » sur le harcèlement organisé par l'école.

Cette année, dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque départementale du calvados, la bibliothèque de St Martin des Besaces a reçu Halima Hamdame, conteuse écrivain. Celle-ci a récité, devant un public conquis, différents contes marocains tandis que sa fille dansait sur ses paroles. Magique.

La bibliothèque a participé à la semaine petite enfance, moment privilégié qui a permis de découvrir les tapis de lecture et livres en tissu, entièrement créés par Clothilde. Une matinée « bébés lecteurs » animée par Corinne et Katrin a captivé le très jeune public présent et les parents les accompagnant.

Tous les deux mois, Katrin est venue pour une après-midi « jeux de société ». Grands moments de découvertes et de partages.

Le Club lecture adulte a pu réunir une fois par trimestre ses fidèles lectrices, en alternance sur les trois bibliothèques du réseau de Souleuvre en Bocage.

Durant le marché de Noël, petits et grands sont venus exercer leurs talents se sont exprimés. Les enfants étaient très fiers de rapporter, chez eux, leurs très belles œuvres.

Depuis 2 ans, la bibliothèque reste ouverte durant les vacances d'été et les vacances scolaires. Les lecteurs apprécient et viennent de plus en plus nombreux lire et jouer aux jeux de société sur place. Merci à vous, nous partageons bien agréablement ces moments ensemble.

La bibliothèque est gratuite, il suffit de vous inscrire afin d'avoir une carte de lecteur, facilitant l'enregistrement des prêts de livres et revues. Horaire d'ouverture les mercredis et samedis matin de 10h à 12h00.

La bibliothèque participe, grâce au budget achat livres de la commune, à la sélection nationale des ouvrages des écoles primaires (organisés par les incorruptibles).

Nous remercions les personnes qui ont dégagées les petites routes communales lors des chutes de neige de novembre. Pour 2025, la bibliothèque est en cours de préparation de moments différents.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Saint martin des Besaces vous souhaite une belle année 2025



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2025

JANVIER		
Vendredi 10 janvier	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
Vendredi 17 janvier	Municipalité	Vœux du Maire- Salle Gilbert Française
Vendredi 24 janvier	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
Vendredi 31 janvier	Jumelage	Assemblée Générale – Salle G. Française
FEVRIER		
Vendredi 14 février	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
Vendredi 28 février	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
MARS		
Samedi 8 mars	Association APE	Carnaval des enfants
Dimanche 16 mars	Jumelage	Repas -Salle G. Francoise
Vendredi 21 mars	Crédit Agricole	Assemblée Générale – Salle G. Française
Vendredi 28 mars	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise Jeune Public Salle G. Francoise
AVRIL		
Mercredi 9 avril	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Vendredi 11 avril	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
MAI		
Samedi 8 mai	Amicale des pompiers	Vide grenier -stade de Foot
Vendredi 9 mai	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
Vendredi 30 mai	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
JUIN		
Vendredi 20 juin	GENERIQUES/CINEMA	Grand Public Salle G. Francoise
JUILLET		
Mardi 8 juillet	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Samedi 26 juillet	Musée	Fête de la libération – stade de foot
Dimanche 27 juillet	Musée	Fête de la libération – stade de foot
AOÛT		
Dimanche 2 août	Comité des fêtes	Apéro du Comité – Place Colette Lesouef
Dimanche 10 août	Comité des fêtes	Apéro du Comité – Place Colette Lesouef
Dimanche 17 août	Comité des fêtes	Apéro du Comité – Place Colette Lesouef
SEPTEMBRE		
Samedi 6 septembre	Comité des fêtes	Apéro Concert - stade
Vendredi 12 septembre	ACCB	Assemblée Générale- salle P Madeleine
Vendredi 19 septembre	APE	Assemblée Générale- salle P Madeleine
OCTOBRE		
Mercredi 1er octobre	Don du Sang	Collecte de Sang – Salle G. Francoise
Dimanche 19 octobre	Commune de St Martin des Besaces	Repas des seniors - Salle G. Francoise
NOVEMBRE		
Dimanche 16 novembre	Jumelage	Repas - Salle G. Francoise
Dimanche 23 novembre	APE	Foire Puériculture - Salle G. Francoise
Samedi 29 novembre	Comité des fêtes	Marché de Noël – salles et place
DECEMBRE		
Mardi 16 décembre	APE	Spectacle enfants - Gymnase
Lundi 29 décembre	Don du sang	Collecte de sang – salle G.Francoise
Dimanche 7 décembre	STOPPAGE	Course nature – salles et place

Services à domicile

Les services proposés par l'association



- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité à domicile
- Accueils collectifs
- Garderie periscolaire



- Aide et soins à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Actions de prévention de la perte d'autonomie
- Transport accompagné



- Entretien du logement
- Entretien du linge



- Aide et soins à domicile
- Accompagnement à domicile
- Accompagnement hors du domicile
- Aide au répit

L'ADMR RECRUTE

Choisissez un métier qui a du coeur,
devenez salarié à l'ADMR !
recrutement14@fede14.admr.org

Rejoignez
-nous !

Association de St Martin des Besaces
10 A rue de la Mairie
Saint Martin des Besaces
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

Téléphone : 02.31.09.01.22
E-mail : stmartin@fede14.admr.org

Numéro d'agrément et de déclaration de service à la personne SAP/320280175